

LE FRANCO-CANADIEN

Publie à St-Jean d'Iberville, Canada.

GABRIEL MARCHAND, Rédacteur-en-chef.

J. BOURGUIGNON, Propriétaire.

FONDE LE 1er JUIN 1860

UNION HOTEL

COIN DE LA
PLACE DU MARCHÉ ET LA RUE CHAMPLAIN.
Cet hôtel qui est favorablement connu du public voyageur comme étant l'un des plus spacieux, les plus confortables et les mieux situés de la ville de St. Jean continue toujours sous l'habile direction de Monsieur

H. C. DANDURAND

A donner complète satisfaction.
Il déclare au public de St-Jean et de la campagne qu'il aura toujours à sa disposition, une excellente table, des chambres confortables et une vaste remise pour l'accommodement des voyageurs.
On trouvera à l'UNION HOTEL, pendant tout l'hiver, un excellent bœuf gras connu sous le nom TOM & JERRY. C'est délicieux et réconfortant!

A L'ENSEIGNE

DE LA
BOULE ROUGE.

J. E. McNULTY

\$50,000

De marchandises de toutes sortes, tels que marchandises sèches importées directement de France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, des États-Unis, etc., etc.
Bardes faites, Epicerie, Ferronnerie, Fleur, Lard, Sel, Poivre, Charbon, Vins et Liqueurs, etc., etc., pour être vendus à des prix extrêmement réduits d'ici au premier juillet prochain.

Le sousigné invite respectueusement ses nombreux pratiques et le public en général à faire une visite à son grand magasin

RUE RICHELIEU, ST-JEAN
Avant d'acheter ailleurs.
St-Jean, 8 avril 1880.



M. EDOUARD MOREL

Ferblantier.—Couvreur.—Plombier

9, PLACE DU MARCHÉ

GRAND CHOIX

le

POELES A CHARBON

(pour cuisine.)

FOURNAISES

de toutes grandeurs.

Assortiment varié, de goût, de 1ère qualité et à bon marché.—Satisfaction garantie.

Le public est prié d'en prendre avis et de faire ses achats chez

EDOUARD MOREL
9, Place du Marché,
St-Jean.

A VENDRE

Une maison située dans la ville de Farham, dans l'un des meilleurs sites de la ville, sur la Rue Principale. Cette maison est maintenant occupée par M. le Docteur Tierney. Conditions faciles.

S'adresser à
LANGELIER & DECELLES,
St-Jean.

28 Novembre 1882.

HILAIRE BISAILLON.

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE.

Gradué au collège vétérinaire de Montréal.

BUREAU: HOTEL HEBERT.

St-Jean 25 août 1881.

LA VELOUTINE

CH. FAY

Est une poudre de riz spécialement préparée au Bismuth, par conséquent d'une action salutaire pour la peau.

Elle est invisible, impalpable et adhérente et donne à tout fraisage et transparence.

CH. FAY
9, RUE DE LA PAIX
A PARIS

CANADA LIFE

Compagnie d'assurance sur la vie.

Les personnes qui s'assurent à cette Compagnie le ou avant le 1er Avril participeront à trois années de Profits au prochain partage en 1885.

J. W. MARLING, Gérant, P. Q.
P. LaFERRIERE, Inspecteur.

Bureau 180 Rue St. Jacques, Montreal.

13 mars 1883.—2m.

O. G. CLÉMENT

MARCHAND-TAILLEUR

A TRANSPORTÉ

SON ETABLISSEMENT

Au Bloc Brennan

NO. 80, RUE RICHELIEU,

SAINT-JEAN, P. Q.

ENTREPOT D'HABILLEMENTS.

L'annonce de E. McCONKEY, pour le printemps de 1883.

Il me fait plaisir d'annoncer à mes amis, clients et tous ceux à qui il plaira de m'honorer d'une visite, que mon assortiment est maintenant plus complet que jamais, à cause du grand accroissement de mes affaires, et consiste en

Draps de Toisons d'Angleterre, étoffes pour habits, écossaises et canadiennes, étoffes pour pantalons, pour pardessus du printemps.

Ces marchandises sont toutes achetées dans les manufactures les plus en renom et très appropriées par la fraîcheur de leurs nuances et de leurs patrons, à la saison qui arrive.

Je tiens une ligne spéciale pour les **LISTERS** de dames.

Toutes ces marchandises qui ne seront confiées, seront exécutées d'après les dernières modes et par des ouvriers de première classe. Sous ce rapport, je défie la compétition. Le département pour les hommes est maintenant au grand complet.

Souvenez-vous de l'endroit

97, Rue Richelieu, St-Jean P. Q.

PROFITEZ-EN!

LES LAINES SAXONNES seront vendues au prix coûtant durant tout ce mois-ci chez

ED. ARPIN

La première maison de Saint-Jean pour les

ARTICLES DE MODES

est sans contredit le magnifique établissement de

Delle POIRIER

Rue Richelieu, (Bloc O'Gain)

Les dames voudront bien s'empresser d'aller se pourvoir chez elle de tout ce qu'il leur faut pour l'automne et l'hiver. Elles y trouveront un assortiment complet en lain de

Plumes d'Australoches

Flours Françaises

plumes et volours de toutes couleurs, assortiment complet de lingerie, et bas de différentes nuances pour dames et enfants.

Les dames n'ont qu'à rendre une visite à Melle Poirier et elles seront satisfaites.

St-Jean, 1er nov. 1882.

Magasin d'épicerie et de provisions générales.

Assortiment complet et choisi de THEES, CAFES, FRUITS, SUCRES, RIZ, FLEUR, LARD, GRAISSE, MELASSE, SIROP, VAISSELLE, VERRERIES, etc., etc.

VINS ET LIQUEURS

Porte du coin, (Bloc O'Gain)

RUE RICHELIEU, ST-JEAN, P. Q.

PAR

F. X. DULUDE

qui sollicite respectueusement une visite.

St-Jean, 1er nov. 1882.

LE "FRANCO-CANADIEN"

L'édition semi-quotidienne paraît les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an \$2.50

Six mois 1.25

Tout semestre commencé se paie en entier.

(Edition hebdomadaire.)

Un an 1.00

Tarif des Annonces.

Première insertion, par ligne..... 10 cts

Chaque insertion subséquente..... 4

L'abonnement est invariablement payé d'avance.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, lettres d'affaires, etres chargées, communication, etc., devront être adressées à

J. BOURGUIGNON, Propriétaire
St-Jean d'Iberville.

Aux Maîtres de Poste.

—Nous prions messieurs les maîtres de poste de vouloir bien se servir des blancs fournis par le gouvernement chaque fois qu'ils auront à nous signaler un refus de notre journal.

Le mot refusé sur un journal que l'on renvoie est tout à fait suffisant, vu la pluralité des personnes portant le même nom que nous rencontrons assez souvent sur nos listes d'abonnés.

Les maîtres de poste qui manquent des blancs ci-dessus pourraient facilement combler cette lacune en écrivant le nom de leur bureau de poste sur le journal refusé.

MM. Morin & Co.

PROPRIÉTAIRES DE

Forges Scieries,

MAGASIN GENERAL

ST-CESAIRE, P. Q.

Annoucent au public que leur nouvelle scierie est maintenant en opération et qu'ils ont toujours en mains un assortiment très varié de bois de service, tel que

MADRIERS, PLANCHES, LATTES, BARDEAUX, &c.

Ils pourront en outre procurer à leur nombreuse clientèle toutes sortes de machines servant aux fromageries, beurrieres, depuis la bouilloire jusqu'au plus simple morceau.

M. François Berthiaume, mécanicien de premier ordre garanti de donner satisfaction pleine et entière à ses pratiques.

Toutes communications, lettres ou missives seront reçues avec empressement et on portera une attention particulière quant à ce qui regarde la correspondance

St-Césaire, 25 février 1882

N. BROUILLET

SELLIER

Nc. 77 Rue Richelieu

(Bloc Paquet)

VIS-A-VIS L'HOTEL MONETTE

remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'elles ont donné depuis qu'il est établi à St-Jean et se désire que le public de St-Jean et des environs continuera à l'encourager, maintenant qu'il a un assortiment complet de ce qu'il y a de mieux en fait de

Harnais

simples et doubles de toute beauté et de qualité supérieure; de Valises, Porte-Manteaux, Sacs, etc., de toutes grandeurs de toutes formes et de première qualité.

Instituteurs disponibles.

Deux Instituteurs diplômés pour école modèle, dont l'un pour les deux langues, aimeraient à s'engager maintenant pour la prochaine année scolaire. Des certificats de première classe seront fournis.

S'adresser à

Z. Q. H. LAMARCHE,

Inspecteur d'écoles, St. Jean P. Q.

St. Jean, 1er mars 1883.

Parlement Provincial.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Suite de la séance du 13.)

DISCOURS DE L'HON. M. MERCIER.

Le premier ministre, dans sa lune de miel ministérielle, parlait avec amour de la province de Québec. Je ne sais si la province de Québec l'aimait autant.

[Rires].

L'hon. M. Mousseau—Les électeurs me l'ont dit du moins.....

L'honorable M. Mercier—Attendons l'enquête sur l'élection de Jacques-Cartier avant de parler ainsi. Si l'honorable premier ministre n'avait pas eu l'appui des libéraux, il ne serait pas ici; on se rappelle que l'opposition lui est venue des conservateurs; c'est un membre du Club Cartier, qui occupait un poste élevé dans cette société, qui l'a combattu.....

M. Nantel—Pas trop élevée.

..... En bien, si l'on prétend que sa position n'était pas élevée, c'est le club Cartier lui-même qui n'est pas bien haut.

[Rires.]

Donc, dans sa lune de miel, le premier ministre promettait de visiter lui-même les bureaux publics, d'en chasser les ivrognes, les paresseux, de rogner les salaires trop élevés. A peine arrivé à Québec, la lune de miel ayant disparu à l'horizon, il s'est endormi: il a le sommeil lourd! [On rit.]

Nous avons un service civil admirable, qui ferait honneur à n'importe quel pays, comme je le disais l'autre jour; mais il n'est pas besoin d'enquête pour avoir qu'il y a trop d'employés. Nous avons des sous-chefs qui sont là depuis la Confédération. Ils connaissent tous les employés, peuvent nous dire leur âge, leurs noms de baptême. Le premier d'entre eux, consulté, dirait: Voici un employé qui a gagné sa retraite; donnons la lui. Cet autre a contracté de vilaines habitudes; renvoyons-le. Celui-ci reçoit trop cher pour ce qu'il gagne; renvoyons-le. Ici il y a deux messager de trop; renvoyons-les. Nous avons une chambre de lecture pour chaque département; une seule suffirait pour tous les départements. Il y a six bureaux de messagers; nous pourrions aisément trouver des garçons assez forts pour porter les papiers de bureau en bureau.

A lieu de suivre ce mode si simple, on veut compliquer le système: voici une commission étrangère au rouge administratif. Ça va lui prendre des mois—c'est le premier ministre lui-même qui le dit—pour se mettre au contrant. Que dis-je? depuis quelques semaines qu'elle est en activité, n'a encore rien fait. Cette commission est un leurre, pour permettre au gouvernement de sauver les apparences au détriment du pays. Eh quoi! le discours du trône promettait que le travail de la commission serait soumis dans le cours de la session; le premier ministre vient maintenant nous parler du mois de juin. Nous n'avons pas besoin de MM. Tellier, Stevenson et Drolet pour faire des économies. Si le gouvernement montrait qu'il est sérieux dans ses projets d'économie; s'il ne choisissait pas, pour réduire les dépenses, le singulier moyen de les augmenter, l'opposition lui aurait franchement tendu la main. Voyons les chiffres officiels: entre les dépenses de 1882 et le montant demandé pour 1883-84, il y a un excédent pour la dernière année, de quatre cent quarante six mille \$446,000! Est-ce là de l'économie?

Le premier ministre dit que le rapport de la commission ne viendra pas avant le mois de juin. Il demande cependant, pour le seul chapitre du gouvernement civil, \$37,000 de plus qu'il n'en a été dépensé l'an dernier, pour l'année qui commencera un mois après que la commission aura fait son rapport! Evidemment il n'est pas sérieux.

Comment a débuté ce gouvernement d'économie? En distribuant des gratifications à droite et à gauche: \$500 à M. Prince, \$500 à M. Labelle, \$100 à M. Davis, \$720 à M. Robitaille pour voyager de Québec à Ottawa en sus d'un joli petit salaire de \$1,200, etc. Il a fait pour plus de 4,000 de gratifications de cette sorte.

Le 2 octobre 1882, deux mois après le fameux discours de Ste Geneviève, le gouvernement donnait \$5,000 à un avocat pour service professionnel en rapport avec les avantages contractés des chemins de fer. Mais n'avait-il pas ici un procureur-général pour s'occuper des questions légales? Faudrait-il nommer des curateurs, un conseil judiciaire aux ministres? Sont-ils donc incapables de préparer des actes?

Pourquoi donc payer \$5,000 pour de l'ouvrage que vous pouvez faire vous-même, pour lequel nous vous payons? Si j'ai voté moi-même pour augmenter le traitement des ministres, c'est pour qu'ils donnent tout leur temps au pays.

Le chef de l'opposition termine son discours par une brillante péroraison, pétilante d'esprit, où il a renouvelé toutes les douleurs du gouvernement en lui rappelant impitoyablement les naïvetés et les bêtises dont il s'est rendu coupable depuis le commencement de la session.

Le débat, trop considérable pour notre espace, a été continué par l'hon. M. Blanchet, MM. Stephens, Poupore, Desjardins, Faucher de Saint Maurice, Wurtele, McShane.

A 2 h. 15 m., on prend le vote, qui donne pour résultat:

Pour:—Bernard, Bernatchez, Cameron, Demers, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Marchand, McShane, Mercier, Rinfret dit Malouin, Stephens, Watts—14.

Contre: Archambault, Asselin, Audet, Beauchamp, Bergevin, Blanchet, Brouseau, Caou, Casavant, Charlebois, Desaulniers, Deschênes, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Faucher de Saint Maurice, Frégeau, Garneau, Gauthier, Leblanc, Leduc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Owens, Paquet, Paradis, Picard, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, Sawyer, Spencer, St-Hilaire, Thornton, Trudel, Wurtele—43.

A 2 h. 30 m., on attaque les subsides, et la discussion ne se termine qu'au grand jour, à 6h. 20.

Nous prions instamment nos abonnés qui ne sont pas en règle avec leur abonnement au *Franco-Canadien*, de vouloir bien payer ce qui nous est dû, le plus tôt possible. Nous avons retardé la collection depuis quelques mois, afin de permettre aux cultivateurs de finir leurs récoltes avant de dénouer les cordons de leurs bourses. Maintenant que la chose est terminée, nous espérons que tous se feront un devoir de payer leur abonnement, qui, comme chacun le sait, est payable d'avance.

—Il est certain que le Kendall's Spavin Cure ne ment pas à sa réputation. Voyez l'annonce.

Ce gouvernement d'économie a donné à M. Malhot dans la seule affaire McGreevy une somme de \$6,900; \$14,400 aux arbitres dans la même enquête. Les seules nominations nouvelles faites depuis la dernière session entraînent une dépense de plusieurs milliers de piastres.

Est il besoin d'une commission pour découvrir la cause de déficits? Mais voyez donc les documents que l'opposition a demandés et fait déposer sur le bureau. Ils fourmillent d'extravagances. Le gouvernement, si capable quand il s'agit de dépenser, se déclare impuissant quand il s'agit d'économiser. Il lui faut une commission.

Il n'est pourtant pas besoin d'une commission pour voir si nous ne dépensons pas trop pour les pompes édiées parlementaires dont le parachèvement va encore nous endettre de \$300,000. Attendons donc la fin des déficits. Rien ne nous presse tant de partir d'ici.

Pas besoin de commission pour voir si on a bien fait d'ajouter un 3e inspecteur au service public sans autorisation légale; M. Tassé, nommé comme tel en octobre, a cependant reçu son salaire de puis le mois de juillet. Quelle espèce d'inspecteur est-ce? Un inspecteur des cours de commissaires? Qui a jamais entendu parler d'inspecteurs de cours de commissaires?...

Pourquoi la commission? Pour voir s'il n'y aurait pas \$40,000 d'économie annuelle à faire sur l'entretien de l'Assise de Beauport? Est-ce pour voir quelles sont les réformes judiciaires que le gouvernement doit présenter, car il n'en sait rien encore? Pour rédiger l'adresse que le gouvernement a promis témérairement, de soumettre à la Chambre pour la présenter au gouvernement fédéral en rapport avec les *better terms*?...

Non, pour tout cela, il faudrait seulement un peu d'énergie, un peu de volonté: c'est justement. Le gouvernement a promis il y a quelque temps—il promet souvent—de soumettre à la Chambre l'adresse des *better terms*. Eh bien, où est-elle? Le Trésorier est allé l'autre jour à Ottawa; pourquoi? Il n'a rien obtenu, car notre bon Trésorier, qui ne sait pas dissimuler, est revenu de bien mauvaise humeur.

On lui a répondu: vous n'avez pas d'affaire à faire de semblable promesse sans nous consulter; vous n'aurez rien..... L'adresse viendra sans doute après la session.....

Le chef de l'opposition termine son discours par une brillante péroraison, pétilante d'esprit, où il a renouvelé toutes les douleurs du gouvernement en lui rappelant impitoyablement les naïvetés et les bêtises dont il s'est rendu coupable depuis le commencement de la session.

Le débat, trop considérable pour notre espace, a été continué par l'hon. M. Blanchet, MM. Stephens, Poupore, Desjardins, Faucher de Saint Maurice, Wurtele, McShane.

A 2 h. 15 m., on prend le vote, qui donne pour résultat:

Pour:—Bernard, Bernatchez, Cameron, Demers, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Marchand, McShane, Mercier, Rinfret dit Malouin, Stephens, Watts—14.

Contre: Archambault, Asselin, Audet, Beauchamp, Bergevin, Blanchet, Brouseau, Caou, Casavant, Charlebois, Desaulniers, Deschênes, Desjardins, Dorais, Duckett, Duhamel, Faucher de Saint Maurice, Frégeau, Garneau, Gauthier, Leblanc, Leduc, Lynch, Marcotte, Marion, Martel, Martin, Mousseau, Nantel, Owens, Paquet, Paradis, Picard, Poulin, Poupore, Richard, Robillard, Sawyer, Spencer, St-Hilaire, Thornton, Trudel, Wurtele—43.

A 2 h. 30 m., on attaque les subsides, et la discussion ne se termine qu'au grand jour, à 6h. 20.

Nous prions instamment nos abonnés qui ne sont pas en règle avec leur abonnement au *Franco-Canadien*, de vouloir bien payer ce qui nous est dû, le plus tôt possible. Nous avons retardé la collection depuis quelques mois, afin de permettre aux cultivateurs de finir leurs récoltes avant de dénouer les cordons de leurs bourses. Maintenant que la chose est terminée, nous espérons que tous se feront un devoir de payer leur abonnement, qui, comme chacun le sait, est payable d'avance.

—Il est certain que le Kendall's Spavin Cure ne ment pas à sa réputation. Voyez l'annonce.

le 3 février; elle portait 83 signatures. Deux jours après, elle était référée au comité de bills privés elle portait alors 102 signatures!

L'honorable M. Irvine prend en main cet étrange cas de manipulation d'un document public, qu'il qualifie énergiquement de faux.

Le gouvernement n'ose prendre l'initiative; il se tait. De la gauche, pleuvent les suggestions, car il est convenu que le gouvernement est totalement incapable de se conduire sans les avis de la gauche.

Faites venir le chef des copistes à la barre de la Chambre, dit-on; qu'on l'interroge sur son serment. Enfin, l'honorable M. Irvine rédige un motion, qu'il demande au procureur-général de prendre sous sa protection en sa qualité de gardien de la loi; ce dernier demande l'ajournement de cette grave question.

L'heure des bills privés étant expirée, la Chambre consent à différer.

LE BUDGET. A 10h. et demie seulement, la Chambre attaque les subsides.

M. Martin demande la permission de lire un essai topographique sur son pays, la Gaspésie. La Chambre lui donne volontiers son attention pendant une demi heure, bien que le discours ait peu de rapport avec la question.

DISCOURS DE M. GAGNON. Je viens, M. l'Orateur, exprimer franchement l'opinion que partagent quoi qu'en disent quelques-uns, tous mes collègues. Je viens leur demander tout simplement la déchéance du gouvernement [Mouvement].

En effet, le gouvernement n'a pas la confiance de la Chambre. Sa majorité n'est qu'apparente. Celle que nous voyons ne lui appartient pas; elle est bien plus vieille que lui. Lui n'est qu'à l'essai. Or, il est incontestablement trop faible. Il se laisse mener par cette majorité. Que dis-je? il se laisse mener par ses employés. Ce qui se passe au sujet du service civil le prouve.

Le gouvernement a augmenté les salaires dans les bureaux publics. Pourquoi? parce qu'il n'a pu résister à la pression exercée sur lui par les employés. La preuve, c'est que les employés de la Chambre, qui ne peuvent solliciter, sont oubliés dans cette augmentation. Au contraire, dans tous les départements, on constate une augmentation totale de \$22,115 dans les salaires.

Prescription pour les employés de la Chambre; promotion pour ceux des départements. A preuve, le cas du frère du lieutenant gouverneur, mis à la retraite par faveur extraordinaire. Nous voilà revenus au régime bureaucratique; et nous y serons tant que nous n'aurons pas un gouvernement assez énergique pour résister à ces pressions indées. Celui que nous avons aujourd'hui n'a donc même pas la confiance de ses employés.

Il n'a pas celle de la Chambre. Le rapport du comité des comptes publics sur Spencer Wood le démontre. Le Trésorier, au comité, n'a pu résister aux remontrances de ses amis; voilà pourquoi il a accepté le rapport qu'on lui imposait. Mais il espérait échapper par la tangente.

Il se disait: "Si je pouvais donc me rendre à la prorogation une bonne fois!" Voilà pourquoi on veut nous forcer à avaler le budget à grosses bouchées et de force. (On rit)

Tout ce qu'il veut, c'est que nous votions les subsides, et bonjour, messieurs. Une autre preuve que le gouvernement n'a la confiance de personne, c'est le singulier choix de la commission du service civil. On va chercher à Montréal des étrangers, parfaitement ignorants de ce qu'on attend d'eux. Savez-vous quel sera le résultat? C'est que la commission persécutera les petits salariés et augmentera les gros salaires.

Et que signifient les mesures retirées? Que veulent dire les caucus tenus le matin le midi et le soir? Un gouvernement qui a la confiance de la majorité agit-il ainsi?

Non, la Chambre, évidemment, contrôle ses chefs, elle les tient dans ses mains. Je regrette d'être obligé de parler ainsi. Mais je cède à la force de mes convictions, je cède à la lumière éclatante des faits. C'est avec la satisfaction qu'il doit accomplir que nous, les quinze, nous travaillons; que moi-même je donne ici le concours le plus zélé, le plus sincère à l'hon. chef de l'opposition.

On nous a appelés la garde de caporal. C'est vrai, nous sommes faibles en nombre mais c'est que, à mon avis, le peuple n'a pas compris ses intérêts. Le jour approche où le peuple réparera sa méprise! Au reste, notre faiblesse numérique s'explique aisément, si l'on remonte aux causes des élections. Quand on songe aux influences contre lesquelles nous avons eu à réagir: l'influence du clergé, l'argent, les chemins de fer, le patronage, deux gouvernements, on s'étonne encore qu'une voix s'élève parfois dans cette enceinte pour défendre les idées libérales. (Applaudissements.)

Une chose me réjouit: c'est de voir papillonner autour des ministres les mêmes papillons qui papillonnaient autour de nous quand nous étions au pouvoir. Mais aussi que de gens dans ce monde qui fuient par instinct les minorités! Que d'hommes sortent du collège avec des idées malheureusement prévenues! Quel attrait magnétique que celui de l'argent dans ce siècle d'argent! Et l'on s'étonne de voir si

peu de libéraux ici! Moi, je suis surpris qu'il y en ait autant! (Rires.) Mais les cartes tourneront. Mon élection, qui a causé tant de joie au gouvernement, en est une garantie.....

Le gouvernement n'est pas soutenu, mais simplement toléré par la majorité de cette Chambre, qui en a déjà plein les bras. Nous devons donc prononcer sa déchéance, non seulement parce que la confiance qui lui est nécessaire lui manque absolument, mais encore pour une deuxième raison: c'est qu'il est incapable!

Il est dans la plus complète ignorance de nos lois parlementaires. Il en est réduit à compter sur la gauche pour diriger ses pas chancelants dans le dédale de la procédure. Rappelez-vous de l'affaire de la réponse à l'adresse, l'ignorait que ce fut nécessaire; le message des estimés, vous avez dû, à notre demande, M. l'Orateur, le rappeler à l'ordre; les résolutions sur le fonds des écoles élémentaires, il a été obligé de recommencer; la bétise du bill no 2 no 1 et du bill no 2 no 2... Eh quoi! le gouvernement va encore éprouver une curieuse surprise, mais ce n'est pas ma faute: son fameux message des subsides, tel qu'il est devant nous, est frappé d'un défaut de forme monstrueux. Il y manque une clause essentielle; il n'y est pas question du budget supplémentaire! (Mouvement général.)

Le Trésorier n'est pas capable de continuer avec son budget sous un nouveau message. [On rit cordialement.] Faut-il rappeler le contrat avec la cité de Québec [voir le discours de l'honorable M. Mercier qui explique toute l'affaire]. Cette fois, l'incapacité du gouvernement nous a coûté \$400,000 du coup. Que nous reste-t-il du million souscrit par Québec? Presque rien. Nous perdons \$400,000, plus la différence des intérêts de 5 à 7 0/10. Je défie qui que ce soit de prouver le contraire.

Le Trésorier est le même qui, l'an dernier, plaidait l'urgence de la vente du chemin de fer, parce que disait-il, il fallait ce la pour compléter les travaux. Eh bien, c'est encore lui qui a émis, de suite après la vente, des mandats spéciaux au montant de \$392,000 et a dépensé en outre \$150,000, soit \$542,000 pour payer ces mêmes travaux à compléter; c'est lui qui demande pour 1883-84 une autre somme de \$464,000 pour être dépensée sur un chemin qui ne nous appartient plus. Ce n'est pas tout il reste à régler la réclamation McGreevy; le creusement du havre de Québec n'est pas fait. Il demande de voter encore plus d'un million; la vente du chemin de fer a rapporté \$7,600,000; déduction faite des obligations restantes, c'est donc à peine s'il rapportera 6 millions!

Plus que cela, le Trésorier estimait à \$518,000 le montant nécessaire pour compléter le chemin: cette année, d'après ses propres chiffres, c'est un million qu'il va falloir pour cette objet; donc il s'est trompé d'un demi-million dans ces calculs l'an dernier! Se trompe-t-on sciemment d'une pareille somme, M. l'Orateur? je ne le crois pas.

L'incapacité du ministère est donc flagrante. Après deux mois de session, il n'a encore rien fait. Ses mesures sont en souffrance, et il veut proroger sans rien faire. Un ministère aussi débonnaire aussi incapable, mérite-t-il de vivre? Non, car il est dangereux. Ce n'est pas pour l'opposition que je parle ainsi, car dans notre intérêt, nous voudrions toujours en avoir un pareil. [Rires] Mais l'intérêt de la province prime le nôtre!

Au reste, nous savons parfaitement ce qui va se passer; la session ne sera pas plus tôt finie que des remaniements auront lieu. A la prochaine session, nous reverrons d'autres figures sur les bancs des ministres. Avec le respect que je vous dois, M. l'Orateur, ces changements ne vous seront peut-être pas étrangers; non plus qu'à l'honorable député de Montmorency, qui croit avoir gagné ses épaulettes par son discours de dix jours; non plus qu'à d'autres membres que j'aperçois ici. [Les regards se tournent dans la direction de l'honorable M. Beaubien.]

Pour me résumer, je crois avoir prouvé, ce que tout le monde savait du reste, que le gouvernement n'a pas la confiance de la majorité, qu'il est incapable et dangereux; donc, il doit résigner. Je sais parfaitement bien que tout de même, la majorité de mes collègues vont voter parlementairement confiance dans le gouvernement; mais dans leur conscience, j'en suis persuadé, ils vont prononcer sans hésiter sa déchéance.....

On fait une véritable ovation à M. Gagnon quand il reprend son siège. La droite est consternée; les ministres présents—l'honorable M. Lynch n'a pas encore paru à la Chambre—refusent de se lever aux provocations de la gauche, le Trésorier répond d'un ton bourru:

—Nous répondrons par le vote!..... L'aplatissement du gouvernement est indescriptible; l'honorable M. Mercier y ajoute encore, il le flagelle au sang, mais rien n'y fait. Pour votre dignité, leur dit-il, vous devriez résigner de suite, car ce n'est pas pour vous que la majorité va voter tout à l'heure, c'est pour le parti!

Vous devriez cette insulte en silence!.... M. McShane porte encore quelques coups au ministère inerte, abattu, puis, de guerre lasse, l'on procède au vote. L'honorable M. Beaubien, M. Beauchamp et Déchénes, qui avaient assisté jusque-là à la séance, ont en honte; et se sont tenus à l'écart pour ne pas voter. M. Dorais est le seul conservateur qui ait eu le courage de voter non confiance.

traité sur le cheval.—Cet ouvrage de prix sera donné comme prime aux souscripteurs nouveaux qui paieront d'avance et à tous les anciens souscripteurs payant leurs arrérages et une année d'avance. Le traité sur le cheval, dont nous publions un supplément cette semaine au profit de nos abonnés, donne des renseignements concernant le traitement du meilleur de nos animaux domestiques lorsqu'il est malade et la manière de le traiter en santé. Ce livre est illustré de 65 gravures, montrant les diverses phases de la maladie du cheval, avec les instructions nécessaires, soigneusement détaillées pour le guérir. Ce livre seul vaut plus que ce que vous payez pour votre abonnement.

COMMERCIAL.

Corrigé par CES COUSINS marchand de grains.

Table with columns: FLEUR CANADIENNE, FLEUR AMERICAINE, MARCHÉ DE ST-JEAN, MARCHÉ EN GROS DE MONTREAL. Lists various goods and their prices.

Magasin de Meubles M. OCTAVE DESMARAIS MEUBLIER. A l'honneur d'informer le public de St-Jean, qu'il vient d'ouvrir un magasin de meubles au numéro 6, Rue St. Charles, St. Jean [Près du Pont Jones.]

M. Desmarais, outre les meubles de toutes sortes, seules, sets de chambres et de salons, etc, etc, qu'il vendra tout faits, exécutera toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Il a un stock complet de miroirs, chaises empilées, corniches, etc. etc, le tout peinturé à l'huile et garanti. St. Jean, 28 Nov. 1882.

LAINES DE FANTAISIE A TRICOTTER. LAINES DE BERLIN, SAXONY, FINGERING, et CANADIENNES. Cachemires noirs à 50 et 60 cts première qualité. Cachemires de couleurs à 60 cts première qualité.

ETOFFES FRANCAISES. Pour robes tout laine, couleurs à la mode, de 25cts en montant, CHEZ W. BROUSSEAU 83—RUE RICHELIEU—83 ST. JEAN, P. O.

IMPRIMERIE DU Franco -- Canadien Rue Champlain, vis-à-vis la PLACE DU MARCHÉ. Tortes sortes d'impressions en Français et en Anglais.

A l'usage des Banques, Cours, Bureaux d'Agence Maisons Commerciales et Industrielles. CHEQUES, BILLETS, EN-TÊTE DE LETTRES, BORDEREAUX, CIRCULAIRES, EN-TÊTE DE COMPTE, CARTES D'AFFAIRES, CARTES DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, ENVELOPPES, ETC, ETC, ETC.

Formules d'engagement d'Instituteur. BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMME, ETC., ETC., ETC. FACTUMS, ETC., ETC.

Exécution prompte, élégante et à bon marché. Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement.

Arrivée des trains à St-Jean. CENTRAL VERMONT. De St-Albans, passager..... 7 26 a. m.

De Magog et Waterloo, mixte..... 7 50 a. m. De Rouses Point, passager..... 7 20 a. m. De Montréal, passager..... 8 10 a. m.

Depart des trains de St-Jean. CENTRAL VERMONT. Pour St-Albans, Boston et New-York, passager 8.10 a. m., 9.55 a. m., 4.15 et 7.40 p. m.

L. M. TROTTIER BIJOUTIER HORLOGER. 90, RUE RICHELIEU, ST. JEAN. Vient d'augmenter considérablement son stock d'orfèvreries, de bijouteries et d'argenterie.

Pendules françaises, anglaises et américaines, Montres en or et en argent de tous prix et de toutes qualités.

MAISON A COUDRE Machines à Coudre EN GROS ET EN DETAIL CHEZ H. MAYNARD, 37 & 39, Rue Richelieu ST-JEAN, P. Q.

Seule place à St-Jean où l'on peut se procurer une bonne machine à bon marché. Toute machine garantie par moi ne donnera pas satisfaction peut être rapporté et l'argent sera tout aussitôt remis.

GRANDE VENTE de PELLETIERES M. Guillet M. GUILLET vient de faire l'acquisition d'un superbe assortiment de PELLETIERES pour l'hiver, consistant en: Loutre de mer, veau-marin, loutre canadienne, mouton de Perse, garnitures pour manteaux, telles que renard noir et argent, putois, racoon, Pardessus en chat sauvage en grande quantité.

TOUJOURS A L'ENSEIGNE de L'OURS NOUVEAU MAGASIN EPICERIES DE CHOIX PRIX TRES-REDBITS. L. D. POIRIER

WIGHT & CIE. Un magasin d'épicerie, médécines patentes, teintures, parfums, coutellerie, articles de toilette et de fantaisie, tabac, cigars et sucreries.

Grégoire & Langlois Manufacturiers et importateurs de Meubles et Cercueils.

AVIS PUBLIC Dans l'affaire J. E. McNulty de St. Jean P. Q. AVIS est par les présentes donné que J. E. Moller, cur, de St. Jean P. Q., a été autorisé à collecter tous comptes dus à la succession plus haut mentionnée.

AVIS au Commerce Français M. Mather, 16 rue de la Grande Batelière Paris, est le seul agent pour Paris et la France il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour le FRANCO-CANADIEN.

MACHINE A COUDRE Machines à Coudre EN GROS ET EN DETAIL CHEZ H. MAYNARD, 37 & 39, Rue Richelieu ST-JEAN, P. Q.



Seule place à St-Jean où l'on peut se procurer une bonne machine à bon marché. Toute machine garantie par moi ne donnera pas satisfaction peut être rapporté et l'argent sera tout aussitôt remis.



TOUJOURS A L'ENSEIGNE de L'OURS NOUVEAU MAGASIN EPICERIES DE CHOIX PRIX TRES-REDBITS. L. D. POIRIER

WIGHT & CIE. Un magasin d'épicerie, médécines patentes, teintures, parfums, coutellerie, articles de toilette et de fantaisie, tabac, cigars et sucreries.

Grégoire & Langlois Manufacturiers et importateurs de Meubles et Cercueils.

AVIS PUBLIC Dans l'affaire J. E. McNulty de St. Jean P. Q. AVIS est par les présentes donné que J. E. Moller, cur, de St. Jean P. Q., a été autorisé à collecter tous comptes dus à la succession plus haut mentionnée.

AVIS au Commerce Français M. Mather, 16 rue de la Grande Batelière Paris, est le seul agent pour Paris et la France il est exclusivement autorisé à recevoir les abonnements et les annonces pour le FRANCO-CANADIEN.

1 feuilleton du Franco-Canadien

No. 39

LE LOUP BLANC.

PAR PAUL FEVAL.

XXVII

LA CHAMBRETTE.

Fleur-des-Genêts soutenait de son mieux le capitaine endormi sur la selle. Elle ne voulait point s'avouer à elle-même que la fatigue l'accablait...

Par bonheur, si violent que fut le narcotique administré par maître Alain, son effet ne put résister longtemps au mouvement du cheval.

—Didier s'écria joyeusement Marie, c'est moi qui vous ai sauvé!

C'était une de ces rares nuit où l'automne breton déride son sévère aspect et oublie d'agrafer son manteau de brouillards.

Certes, on pourrait difficilement se figurer un réveil plus féérique que celui qui attendit Didier.

Mais la brise de la forêt arrivait de plus en plus froide à son front, et chassait les dernières brumes de l'opium.

Il porta les mains à ses yeux, étonné de la persistance de ce songe bizarre.

Didier aspirait fortement l'air de la nuit. La fraîcheur vivifiante de l'atmosphère et la force de sa constitution combattait le malaise que laissait à tous ses membres l'énergique action de l'opium.

—Allons, dit-il en essayant de secouer la torpeur où il restait plongé en dépit de lui-même; ceci n'a tout l'air d'un enlèvement, dans lequel les rôles sont intervertis. Mettons pied à terre, Marie. Je ne sais, j'ai besoin de repos.

Il s'étaient passés les derniers arbres de l'avenue, et le dôme de la forêt était sur leurs têtes.

Didier fit quelques pas en chancelant à l'instar d'un homme qui s'endormit aussitôt. Marie attira le cheval dans le taillis, mit la tête de Didier sur la mousse et demeura immobile.

Il était sauvé; elle était heureuse, et veillait avec délices sur son sommeil.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé, lorsqu'elle entendit un bruit de pas dans le sentier.

Presque au même instant, la cohue des Loups envahit le sentier.

—Ce n'est pas pèche de voler le roi! disait le proverbe breton. Les Loups étaient contents de deux mêmes autant que s'ils eussent fait œuvre pie.

L'argent qu'ils apportaient doublait en prix à leurs yeux, pour avoir été volé au fies, leur mortel ennemi, et nous pouvons affirmer qu'aucun remords ne troublait leur conscience.

Fleur-des-Genêts tremblait. Dans cette course folle, un soubresaut pouvait jeter quelqu'un des Loups hors de la route et lui faire découvrir Didier endormi.

—Or, d'après la conversation qu'elle avait entendue dans la loge entre Pelo Rouan et Yaumi, l'envoyé des Loups elle devait croire que ces derniers en voulaient à la vie du capitaine.

Tous passèrent cependant sans encombre.

A la suite de la cohue, marchait en core ce personnage qu'on nommait le Loup blanc dans la forêt.

—Serait-ce lui! murmura-t-elle avec émotion et frayeur; c'est impossible!

Le Loup blanc disparut comme ses loutreaux derrière un coude de la route. Tout rentra bientôt dans le silence, et l'on n'entendit plus que la mystérieuse et fugitive chanson qui descend, la nuit, de la cime balancée des grands arbres.

Les heures s'écoulaient. Ce fut seulement lorsque la brise, plus piquante, annonça le prochain lever du jour que Didier secoua sa léthargie.

Il était perclus et glacé. Ses membres raidis refusèrent de se mouvoir. Marie entraîna Didier qui, vaincu qu'il était par son engourdissement, n'avait plus ni volonté ni force.

—A une centaine de pas de la loge, Marie mit pied à terre.

—Mon père! appela-t-elle.

—Il n'est pas là! pensa la jeune fille avec joie, Dieu soit loué!

Elle revint à la tête du capitaine dont elle soutient la marche chancelante. Ils entrèrent et franchirent la base où nous avons assisté à l'entrevue de Jude et Pelo Rouan, puis Marie ouvrit la porte de la chambre à Didier qui ne pouvait plus se soutenir.

Elle n'avait pas aperçu en traversant la loge, deux yeux rouges briller derrière le loup de paille qui servait de couche à Pelo Rouan.

—Je remercie Dieu murmura-t-il de n'avoir donné des prunelles de bête fauve qui voient dans la nuit.

—C'est que Pelo Rouan, qui était étendu sur la paille, venait de se dresser sur ses genoux.

—Je remercie Dieu murmura-t-il de n'avoir donné des prunelles de bête fauve qui voient dans la nuit.

—Ces derniers mots furent prononcés d'un ton de tendresse profonde, ce qui n'empêcha point Pelo Rouan de décrocher le vieux mousquet suspendu au mur et d'y couler deux balles sur une copieuse charge de poudre.

—Cela fait, il visita fort attentivement la batterie et se glissa hors de la loge.

Il s'assit sur l'une de ces branches, de telle façon que, caché par le tronç il pouvait plonger son regard dans l'intérieur de la chambre de Marie.

En ce moment, Fleur-des-Genêts vint ouvrir sa fenêtre. L'âme de Pelo Rouan passa dans ses yeux.

—Marie fit d'abord ce qu'elle faisait chaque matin. Elle s'agenouilla, joignit ses petites mains blanches sur l'appui de la croisée et dit sa prière à Notre-Dame de Mi-Forêt.

—Le jour grandissait. Jusqu'alors Pelo Rouan n'avait rien pu distinguer dans la chambre. Il aperçut enfin les lignes du profil de Didier et arma son mousquet.

—Qu'est-ce que cela? dit tout à coup Marie en s'emparant de la médaille que mademoiselle de Vaunoy avait passée au cou du capitaine.

—Didier prit la médaille, et ses traits exprimèrent un étonnement.

—Ce que c'est? répondit-il avec lenteur; ce sont mes titres et parchamins, Marie. C'est du moins, je l'ai toujours pensé, le signe qu'une pauvre femme, ma mère, mit à mon cou en m'exposant à la charité des passants. Mais ne parlons pas de cela, ma fille. Je croyais l'avoir perdue; je la cherchais en vain depuis un an. Il y a de la magie dans ce qui s'est passé cette nuit!

—Marie regardait toujours la médaille.

ALLEZ A LA Maison Richelieu, POUR VOS

ETOFFES A ROBES. Serges françaises tout laine, Serge Union, Borcard à robes, Cachemire noir et de couleur, le plus bel assortiment qu'il y ait à St-Jean et à des prix qui défilent tout à fait.

FLANELLES FRANÇAISES, FLANELLES D'OPERA, FLANELLES ANGLAISES, FLANELLES AMERICAINES (Union), FLANELLES CANADIENNES.

Notre département de Tweeds est un complet et comprend un assortiment varié de Tweeds.

ANGLAIS, ECOSSAIS ET CANADIENS, DES DERNIERS GOUTS.

Larocque et Bourke. Coût des rues RICHÉLIEU et ST-JACQUES ST-JEAN, P. Q.

A. N. CHARLAND, AVOCAT. BUREAU:—En face du Palais de Justice, St-Jean.

Lafontaine & Moreau, AVOCATS. No 160, Rue Notre-Dame, Montreal.

Alphonse Morin, R. F. I., AVOCAT. Bureau de la Banque de St-Jean, NAPIERVILLE, P. Q.

A BON MARCHÉ? —ALLEZ CHEZ— OLIVIER PAQUIN, 77-RUE RICHELIEU-77.

Chaussures de toutes sortes POUR Hommes, Femmes et Enfants.

ETAMPES EN CAOUTCHOUC PONSIS, ETAMPE D'ACIER. SOEAUX POUR NOTAIRES.

J. A. McQUILLEN, ST-JEAN P. Q.

N. DEMERS. Achetez les Billets Promissaires, créancés hypothécaires &c. et se chargera de toutes espèces des collections, à des taux modérés.

Rien de moins que les incontestables bienfaits répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

Samoisette, Morin & Cie. Rue St-Jacques. [L'ère à chemin de fer.] ST-JEAN, P. Q.

ASTHME, Catarrhe, oppression, Névralgies. et toutes maladies net guéries par les pilules de Dr CRONIEU.

ST-JEAN, P. Q. 28 E. Front St. TORONTO ONT. 16 mars, 1883.—2m.

E. C. KNIGHT AGENT GENERAL D'ASSURANCE. No. 41, RUE ST-JACQUES

Représente à St-Jean les compagnies de premières classe, qui suivent, avec un capital de \$75,000,000.

ROYAL DE LIVERPOOL ET LONDRES. Phoenix de Londres. North British and Mercantile de Londres et Edinburgh.

CHEMIN DE FER DU SUD SOUTH EASTERN LIGNE D'AIR DE MONTREAL A BOSTON

Commencant le 6 Novembre 1882. Départ des trains comme suit: Départs pour le Sud.

Départ de Montréal à 9.00 A. M. West-Farnham à 10.32. Express du jour pour New-Port, St. Johnsburg, Portland, Concord, Nashua, Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Départ de Montréal à 5.00 P. M. West-Farnham à 6.40. Train local pour Stantead, Waterloo, Bedford, Stanbridge, Freighsburg et toutes les stations intermédiaires avec raccordement direct avec le Passumpsic pour Springfield et tous les points sur la ligne du Connecticut River.

Départ de Montréal à 6.30 P. M. West-Farnham à 8.10. Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations.)

Départs pour le Nord. Express de nuit de Boston part de West-Farnham à 7.15 A. M., arrive à Montréal à 8.45 A. M. (Ce train n'arrête qu'aux principales stations.)

Train local de Stantead part de West-Farnham à 9.00 A. M. arrive à Montréal à 10.45 A. M., (les lundis exceptés.)

Express du jour de Boston part de West-Farnham à 7.40 P. M. arrive à Montréal à 9.10 P. M.

Chars particuliers sur l'express du jour et chars d'ortoirs Pellman sur l'express de nuit.

Raccordements faits à Montréal avec les trains pour Québec, Ottawa et avec les trains de l'Ouest.

Tous les trains sont réglés d'après l'heure de Montréal. BRADLEY BARLOW, Pres. et Gérant-général. T. A. MACKINNON, Assistant-gérant. H. A. ALDEN, Surintendant.

AUX VOYAGEURS. Pour renseignements quant aux moyens à prendre afin de voyager à bon marché dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, s'adresser à

Jos. TETRAULT. Agent pour St-Jean et ses environs. No. 110, Rue Champlain, ST-JEAN, P. Q.

M. Tétrault portera une attention toute particulière aux informations demandées.

SAMOISSETTE, MORIN & CIE MANUFACTURIERS DE Portes, châssis, jalousies, moulures de tous genres, &c.

ARCHA S DE BOIS DE TOUTES ESPECES, TELS QUE: Pin, épinette, pruche, chêne, frêne, bois blanc, merisier plané et brut.

BARDEAU de pin, de cèdre et de pruche constamment en maîns.

Commandes exécutées sous le plus court délai et à l'entière satisfaction des praticques

Samoisette, Morin & Cie. RUE ST-JACQUES [L'ère à chemin de fer.] ST-JEAN, P. Q.

ST-JEAN, P. Q. 28 E. Front St. TORONTO ONT. 16 mars, 1883.—2m.

LIGNE DE L'AIR BOSTON & MONTREAL

Pou tela plus ancienne et la plus courte MILLER et de VENTILATEURS WASHINGTON.

EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 7.15 a. m., St-Jean, 8.15, St-Albans, 9.45 a. m., Boston via Lowell.

EXPRESS DE NUIT part de Montréal à 3.15 p. m., St-Jean, 4.15 p. m., St-Albans 5.40 p. m., pour Troy, Albany et arrive à N-York à 6.40 a. m.

TRAIN MIXTE part de St-Jean à 7.45 m., pour West-Farnham et Waterloo et arrivant à Waterloo à 11.30 p. m.

EXPRESS DE NUIT pour Boston part de Montréal à 6.30, p. m., St-Jean, à 7.30, p. m., et arrive à Boston, 8.30, a. m.

TRAINS ALLANT AU NORD. EXPRESS DE JOUR part de Boston à 8 a. m., New-London 5 a. m., Springfield 8 a m Troy 8.30 a. m. se retire avec le train de nuit quitta New-York à 4. a. m., St. Albans 6.30 p., arrivant à St. Jean, à 7.40 p. m., pour Montréal et l'Ouest.

EXPRESS DE NUIT part de Boston à 7.00 p. m., et N-York via Springfield à 3.00 p. m., St. Albans 6.05 a. m., arrive à St. Jean à 7.30 a. m., Montréal à 8.30 a. m.

TRAIN D'ACCOMMODATION part de St-Albans à 12.10 p. m., arrive à St. Jean à 3.20 p. m.

TRAIN POSTE part de Magog à 4.25 a. m., de Waterloo 5.45 a. m., arrive à St-Jean à 4.15 p. m., et arrive à Waterloo à 6.05 p. m., et à Magog à 7.25 p. m.

TRAIN MIXTE part de Waterloo à 12.4 arrive à St. Jean à 4.25 p. m.

Des chars d'ortoirs Pellman sont attachés aux trains express de nuit entre Montréal et Boston et entre Montréal et Springfield, et des chars d'ortoirs de Wayne entre Montréal et New-York via Troy.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, St. Jean, P. Q.

J. B. FUTVOYE, Surintendant. J. W. HOBERT, Surintendant-général. St. Albans, 9 mars 1881.

JAMES O'CAIN. Commerciant de CHARBON ET BOIS. London assurance corporation. Sur la vie et contre le feu.

Queens Ins. Co of London. Sur la vie et contre le feu. Northern Ins Co. Contre le feu.

La royale canadienne. Marine et feu. Western assurance. Feu et marine. Citizens Ins Co. Feu, vie et garantie.

La compagnie Souveraine d'assurance. Contre le feu. Riques isolés pris pour trois ans par tous les compagnies ci-dessus.

St-Jean, 29 sept 1881 la. Marchand & Charbonneau. NOIAIRES. 188, rue Jacques-Cartier St-Jean.

H. Aldéric Hamelin. HUISSIER. Collection promptes et retour immédiat. ST-MICHEL DE NAPIERVILLE, P. Q. 39 décembre 1880.

ON S'EN SERT PENDANT TOUTE L'ANNEE. SALSEPAREILLE DE JONSTON. Pour La maladie du Foie, Dyspepsie et pour purifier le sang.

Elle est en usage depuis 20 ans et on a découvert que c'était la meilleure préparation possible pour les maux de tête, douleurs dans le côté et dans le dos, maladie de foie, boutons sur la figure, dyspepsie, hémorroïdes et toutes les maladies provenant du mauvais fonctionnement du foie et de l'impureté du sang.

W. JOHNSTON, & Cie manufacturiers Amherstburg, Ont. A vendre à la pharmacie du Dr H. Larocque, St-Jean, 19 Oct. 1882.

Lisez le témoignage de cures merveilleuses.

Remonté du DR. FELIX LE BRUN POUR LE G-ET-G

Une cure garantie pour la Gonorrhoea, la Gite, Surt et agrieuse. Son usage n'entraîne pas de mauvais effets. N'empêche pas de vaquer à ses affaires et de manger.

Prix: \$2 par boîte ou 3 boîtes pour \$5. Garanties écrites par chaque agent dûment autorisé à remettre l'argent si trois boîtes ne suffisent pas à amener la guérison.

Envoyé, franco, par la poste, sur réception du prix.

DR. FELIX LE BRUN & CIE, 81 & 83 rue King, Est, Toronto, seuls propriétaires. WIGHT & CIE, St. Jean, P. Q. Seuls agents autorisés.

Santé c'est richesse.

Le traitement des nerfs et du cerveau du Dr. E. C. West, un spécifique garanti pour l'hystérie, étourdissements, convulsions névralgiques, maux de tête, prostration nerveuse causée par l'usage de l'alcool ou le tabac, insomnies, abattements de l'esprit, ramollissements du cerveau, conduisant à la folie, à la misère et à la mort. Vieillesse prématurée, stérilité, impuissance dans les deux sexes, omissions involontaires et spermatozoaires, causés par le travail excessif du cerveau, l'extravagance ou la mollesse. Une boîte guérit un cas récent. Chaque boîte contient des remèdes pour un mois \$1.00 la boîte ou 6 boîtes pour \$5.00; envoyé franco par la poste, sur réception du prix.

Nous garantissons que six boîtes guériront à n'importe quel cas. Avec chaque ordre reçu pour six boîtes, accompagné de \$5.00 nous enverrons à l'acheteur notre garantie écrite pour remettre l'argent si le traitement ne guérit pas.

Wight & Cie, St. Jean, P. Q. Seuls agents autorisés.

\$500 de récompense. Nous paierons la récompense ci-dessus pour chaque cas de maladies de foie, dyspepsie, maux de tête, indigestion, constipation, que nous ne pourrions pas guérir au moyen des "West's Vegetable Liver Pills" quand les prescriptions sont bien suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Recouvertes de sucre. Grandes boîtes, contenant 30 pilules, 25 cts. En vente chez J. M. Larocque & Cie, Pharmaciens, St. Jean, Gardez-vous des contrefaçons et imitations. Les véritables, manufacturées seulement par John C. West & Cie, "The Pill Makers," 81 & 83 rue King, Est, Toronto, Ont. On envoie gratis un paquet d'essai, sur réception d'une estampille de 3 cts.

23 janv. 1883.

Remède de la consommation de Shiloh. Ceci, est, sans contredit, le meilleur remède pour la consommation, que nous ayons encore vu, quelques doses guérissent invariablement les plus rudes cas de toux, croup et bronchites, tandis que son succès est constant quant à la guérison de la consommation est sans égal dans l'histoire de la médecine. Depuis sa découverte, il a été vu avec garantie, témoignage qu'on ne peut rendre à aucun autre remède. Si vous toussiez, nous vous conseillons franchement de vous en servir. Prix 10 cts, 50 cts et \$1.00.

Répondez à cette question. Pourquoi tant de personnes que nous voyons autour de nous, prétendent souffrir des maladies, telles que; indigestion, constipation, étourdissements, vertiges, appétit, vomissements, jaunisse, quand, pour 10 cts, nous leur vendons le "Shiloh's Vitaliser, que nous garantissons pour la cure.

Remède pour le catarrh, de Shiloh. Une merveilleuse guérison pour le catarrh, la diphtérie, chancres à la bouche et maux de tête. Avec chaque bouteille, se trouve un ingénieux injecteur nasal pour le plus grand succès du traitement de ces maladies, sans charge extra.

Prix 50 cts. Vendu par le Dr H. Larocque, Pharmaciens, Rue Richelieu, St-Jean, P. Q. 23 janv. 1883.